



EUCLID CHEMICAL

Version: 2.0  
Date de la Révision: 02/20/2017

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

**Nom du produit:** EUCON SRA FLOOR - BULK GALLONS  
**Substance:** 010XT 99

### Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

**Utilisation recommandée:** Intermédiaire  
**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Donnée inconnue.

### Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.  
2835 Grand-Allee  
Saint Hubert QC J4T 2R4  
CA

**Personne à contacter:** Département d'EH&S  
**Téléphone:** (450)465-2233  
**Numéro de téléphone d'appel d'urgence:** 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

## 2. Identification du/des danger(s)

### Classification du Danger

#### Risques pour la Santé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux      Catégorie 2A

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	22 %
Toxicité aiguë, cutanée	23 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	100 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	100 %

### Éléments d'Étiquetage

#### Symbole de Danger:



**Mot Indicateur:** Attention



- Mention de Danger:** Provoque une sévère irritation des yeux.
- Conseil de Prudence**
- Prévention:** Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention:** En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.

### 3. Composition/Information sur les composants

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Glycol ether solvant	112-34-5	15 - 40%
Sodium hydroxide	1310-73-2	1 - 5%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

### 4. Premiers soins

- Ingestion:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. Rincer la bouche.
- Inhalation:** Sortir au grand air.
- Contact Cutané:** Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Peut causer de l'irritation de la peau et des yeux.

#### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées:</b>	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:</b>	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

<b>Procédures de lutte contre l'incendie:</b>	Données non disponibles.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Données non disponibles.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.
<b>Procédures de notification:</b>	En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.
<b>Mesures de Précautions Environnementales:</b>	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

**7. Manipulation et entreposage**

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire:</b>	Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles.
<b>Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

**8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle**

**Paramètres de Contrôle**  
**Limites d'Exposition Professionnelle**



Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Glycol ether solvant - Fraction inhalable et vapeurs.	TWA	10 ppm	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (03 2013)
Sodium hydroxide	Ceiling	2 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	2 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Glycol ether solvant - Fraction inhalable et vapeurs.	TWA	10 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Sodium hydroxide	CEILING	2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Sodium hydroxide	CEV	2 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Sodium hydroxide	CEILING	2 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

#### Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

#### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

<b>Informations générales:</b>	L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.
<b>Protection du visage/des yeux:</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la Peau</b> <b>Protection des Mains:</b>	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
<b>Autre:</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection Respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les yeux.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence**

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Brun foncé
<b>Odeur:</b>	Légère, Pétrole/solvant
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	10 - 12
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Données non disponibles.
<b>Point d'éclair:</b>	104 °C 219 °F(Cleveland coupelle ouverte)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - supérieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%):</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur:</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
<b>Densité relative:</b>	1.002
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Pratiquement insoluble
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Données non disponibles.
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>Viscosité:</b>	Données non disponibles.

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité:</b>	Données non disponibles.
<b>Stabilité Chimique:</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Données non disponibles.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter toute chaleur ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes.



**Produits de Décomposition Dangereux:** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation:** À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

**Contact Cutané:** Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.

**Contact avec les yeux:** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion:** Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

**Contact Cutané:** Données non disponibles.

**Contact avec les yeux:** Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

**Orale**  
**Produit:** ETAmél: 25,350 mg/kg

**Cutané**  
**Produit:** ETAmél: 2,568.31 mg/kg

**Inhalation**  
**Produit:**

**Toxicité à Dose Répétée**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Corrosion et/ou Irritation de la Peau**  
**Produit:** Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**



Glycol ether solvent	in vivo (Lapin): Slightly irritating Résultat expérimental, étude clé
Sodium hydroxide	in vivo (Lapin): Effet irritant. Résultat expérimental, étude fondée sur le poids de la preuve

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Glycol ether solvent	Lapin, 24 - 72 hrs: Très irritant
Sodium hydroxide	Lapin, 1 d: Hydroxyde de sodium 10 % - Catégorie 1; hydroxyde de sodium 0,5 % - légèrement irritant pour les yeux

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérigène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucun composant cancérigène identifié

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):**

Aucun composant cancérigène identifié

**Mutagénicité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration**



**Produit:** Données non disponibles.

**Autres Effets:** Données non disponibles.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité:

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique:

##### Poisson

**Produit:** Données non disponibles.

##### Substance(s) spécifiée(s):

Glycol ether solvant LC 50 (Lepomis macrochirus, 96 h): 1,300 mg/l Mortalité

##### Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

#### Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

##### Poisson

**Produit:** Données non disponibles.

##### Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

##### Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

### Persistance et Dégradabilité

##### Biodégradation

**Produit:** Données non disponibles.

##### Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

### Potentiel de Bio-accumulation

##### Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

### Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

**Produit:** Données non disponibles.



**Substance(s) spécifiée(s):**

Glycol ether solvent      Log Kow: 0.56

**Mobilité dans le Sol:**      Données non disponibles.**Autres Effets Nocifs:**      Données non disponibles.**13. Considérations relatives à l'élimination****Instructions pour l'élimination:**      Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.**Emballages Contaminés:**      Données non disponibles.**14. Informations relatives au transport****TDG:**

Non réglementé

**CFR / DOT:**

Non réglementé

**IMDG:**

Non réglementé

**15. Données réglementaires****Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::****Identité Chimique**

Sodium hydroxide

**Quantité à déclarer**

1000 lbs.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé

**SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol Glycol ether solvent	
Sodium hydroxide	1000 lbs.

**SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux**

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Glycol ether solvent	10000 lbs
Sodium hydroxide	10000 lbs

**SARA 313 (Déclaration au TRI)**

<u>Identité Chimique</u>
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol Glycol ether solvent

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**États-Unis - Réglementation des États****États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

<u>Identité Chimique</u>
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol Glycol ether solvent

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du MA n'est présent.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

<u>Identité Chimique</u>
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol Glycol ether solvent

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

<u>Identité Chimique</u>
2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol Glycol ether solvent



EUCLID CHEMICAL

Version: 2.0  
Date de la Révision: 02/20/2017

---

## Règlements internationaux

### Protocole de Montréal

Sans objet

### Convention de Stockholm

Sans objet

### Convention de Rotterdam

Sans objet

### Protocole de Kyoto

Sans objet

### VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et  
le solvant exonéré) : 165 g/l

COV - Méthode 310 : 16.00 %

**Inventaires:**

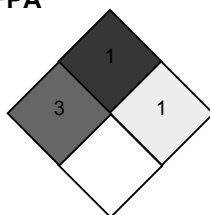
L'Australie AICS:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

**16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision****Identificateur de danger HMIS**

<b>Santé</b>	*	3
<b>Inflammabilité</b>		1
<b>Dangers Physiques</b>		1
<b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>		X

X-II est recommandé que les codes PPE soit déterminés par l'utilisateur/employeur qui est familier avec les conditions réelles dans lesquelles le produit est utilisé.

Évaluation du danger: 0 - Léger; 1 - Modéré; 2 - Moyen; 3 - Important ; 4 - Grave; RNP - Classement impossible; \*Effet chronique sur la santé

**Identificateur de danger NFPA**

1	Inflammabilité
3	Santé
1	Réactivité
	Danger particulier.

Évaluation du danger: 0 - Léger; 1 - Modéré; 2 - Moyen; 3 - Important ; 4 - Grave; RNP - Classement impossible

**Date de la Révision:** 02/20/2017

**Version n°:** 2.0

**Autres Informations:** Données non disponibles.

**Avis de non-responsabilité:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

